

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024**

**Délibération n°2024.12.250**

**Action cohésion sociale 2024 dans le cadre du contrat de ville et de la cité de l'emploi**

**LE DIX NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30**, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 13 décembre 2024

**Secrétaire de Séance**: Fabienne GODICHAUD

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **52**

Nombre de pouvoirs: **16**

Nombre d'excusés: **0**

Nombre d'absents : **7**

**Membres présents** :

Séverine ALQUIER, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Roland VEAUX, Marcel VIGNAUD, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA.

**Ont donné pouvoir** :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Frédérique CAUVIN-DOUMIC à Christophe DUHOUX, Fadilla DAHMANI à François NEBOUT, Valérie DUBOIS à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Catherine REVEL, Gérard LEFEVRE à François ELIE, Charlène MESNARD-CALMELS à Thierry HUREAU, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Jérôme GRIMAL, Pascal MONIER à Sandrine JOUINEAU, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Gérard DESAPHY, Martine PINVILLE à Fabienne GODICHAUD, Jean-Philippe POUSSET à Sophie FORT, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Philippe VERGNAUD à Zalissa ZOUNGRANA.

**Absents** :

Thierry MOTEAU, Sophie FORT, Mireille RIOU, Zahra SEMANE, Anne-Laure WILLAUMEZ, Michel BUISSON, Annie MARC.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024\_12\_250-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024  
Affichage : 20/12/2024

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024**

**DELIBERATION  
N°2024.12.250**

Rapporteur : Isabelle MOUFFLET

**ACTION COHESION SOCIALE 2024 DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE ET DE LA CITE DE L'EMPLOI**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : CITOYENNETE FACTEUR DE COHESIO SOCIALE

Enjeux :

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 10 : Réduction des Inégalités : le contrat de ville a pour objectif de réduire les écarts socio-économiques constatés dans les quartiers les plus précaires et ceux du reste de l'agglomération

Vu, les orientations de l'appel à projets 2024 du contrat de ville ;

Vu, les inscriptions décidées au budget primitif ;

Le Contrat de Ville constitue le cadre unique de mise en œuvre de la politique menée en direction des quartiers défavorisés de l'agglomération et de leurs habitants. Il répond aux enjeux de développement solidaire et de cohésion sociale de l'agglomération.

Le Contrat de Ville est un dispositif multi partenarial qui associe l'État, GrandAngoulême et les communes d'Angoulême, de Soyaux, de La Couronne ainsi qu'une large communauté d'acteurs. La programmation des actions intervient sur plusieurs appels à projets annuels correspondant à des dispositifs rattachés au contrat dont la Cité de L'Emploi qui œuvre à lever les freins vers l'insertion professionnelle.

La Cité de l'Emploi de GrandAngoulême a bénéficié de crédits spécifiques pour soutenir des actions d'insertion par le sport et pour favoriser des parcours sans rupture. Un projet reste à programmer pour l'année 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024\_12\_250-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024

Affichage : 20/12/2024

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Ateliers Sports – Cité de l'emploi	Mission Locale	7 500 €	Thierry MOTEAU Sophie FORT Mireille RIOU Zahra SEMANE Anne-Laure WILLAUMEZ Michel BUISSON Annie MARC

**Il est rappelé que tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial, par l'attribution de cette subvention, ne peut prendre part au débat et au vote de cette délibération.**

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la programmation de l'action de cohésion sociale telle que détaillée ci-dessus.

**D'ATTRIBUER** une subvention de 7 500 € à la Mission Locale.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ce projet.

<b>Pour : 68</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
--	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024\_12\_250-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024

Affichage : 20/12/2024